

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26009214***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**12 JAN. 2026****Le Greffier**
GreffierN° d'entreprise : **0478 050 147****Nom**(en entier) : **CROUSSE GRAPHIC**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Rue Valentin Tincler 8 - 6010 Charleroi****Objet de l'acte : Siège**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 janvier 2026

RESOLUTIONS

- L'assemblée générale décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société à partir du 01 janvier 2026 :

Rue Valentin Tincler 8 6010 Couillet.

- L'assemblée générale décide d'ouvrir un établissement d'exploitation situé rue des Briqueries 35B - 6010 Couillet

L'assemblée générale extraordinaire mandate J.JORDENS SRL / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente AGE, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge et les démarches auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/01/2026 - Annexes du Moniteur belge